

**REGLEMENT INTERIEUR ET DE CHASSE
VOLET ANNUEL SAISON 20/20.....
AICA Union**

de

1. Montant des cotisations

Pour le montant des cotisations, il faut vous référer au règlement intérieur annuel des ACCA.

<u>Cartes temporaires</u>			
<u>Modalités</u>	<u>Période</u>	<u>Espèce</u>	<u>Tarif</u>

Les réductions éventuelles sont à voter en assemblée générale, elles ont un caractère personnel et ne peuvent donc figurer sur un règlement intérieur qui a un caractère général.

Modalités de délivrance des cartes d'invités (gratuites) :

.....

.....

.....

2. Temps et modalités de chasse par espèce



Attention : seules les dispositions plus contraignantes que l'arrêté préfectoral doivent figurer ici

PETITS GIBIERS			
Espèce	Période d'ouverture	Jours de chasse	Modalités (quotas...)

Autres dispositions : (à préciser)

GRANDS GIBIERS			
Espèce	Mode de chasse	Jours de chasse*	Modalités (quotas...)
Sanglier	Battue		
	Individuelle et approche		
Chevreuil	Battue		
	Individuelle et approche		
Cerf	Battue		
	Individuelle et approche		
Chamois	Approche		

*(Si plus restrictif que l'arrêté préfectoral)

Autres dispositions : (à préciser)

3. Organisation en équipes de battue et modalités de répartition des bracelets de plan de chasse

4. Règles de partage du gibier

5. Discipline : liste des infractions et montant des amendes

Nature de l'infraction	Montant de l'amende*
Infraction aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur (exemple : chasse sans permis, par temps prohibé, dans la réserve, de nuit, etc.).	€
Non-respect des récoltes et propriétés	€
Infraction aux dispositions du SDGC	€
Chasse en dehors des heures et jours fixés par l'Assemblée Générale	€
Non-respect des consignes données au début de la battue	€
Tir d'un animal ou d'un gibier dont la chasse est interdite ou dépassement du plan de chasse ou du tableau journalier	€
Non-respect aux règles de sécurité	€
Autre infraction (préciser)	€
Autre infraction (préciser)	€

*montant qui ne peut dépasser 150€ (article R. 422-63 16° du code de l'environnement)

6. Sonneries et codes de sécurité (facultatif)

Code des sonneries	
Début de chasse	
Mort d'un animal :	
Lièvre	
Renard	
Sanglier	
Chevreuil	
Faon	
Biche	
Daguet	
Cerf	
Fin de chasse	

Précisez les différentes sonneries (coups longs, coups courts, rigodon/taïauter, ...)

7. Autres conditions (parking...)

.....

.....

.....

.....

.....

Le présent règlement intérieur et de chasse, qui annule et remplace tout règlement antérieur, a été approuvé par l'**assemblée générale de l'ACCA/ AICAF** du

NOM et Prénom du président :	NOM et Prénom du secrétaire :
Signature :	Signature :
Validé par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura	
Arlay, le	